

TAUX 2018-2019

Frais d'inscription (non remboursables)

Frais de demande d'admission	50 \$
Inscription	200 \$
Réinscription	200 \$

* des frais de retard de 25\$ sont imposés si une réinscription se fait après la date limite définie par la Direction générale

Frais annuels obligatoires

Tarifs annuels	Maternelle	Primaire (subventionné par le Ministère)	Secondaire (subventionné par le Ministère)
Droits de scolarité	5775 \$	3400 \$	3850 \$
Frais afférents	300 \$	375 \$	425 \$
Frais technologiques	75 \$	100 \$	100 \$
Frais PEI (Programme d'éducation intermédiaire)	--	--	400 \$
Frais de matériel didactique	--	--	75 \$

- Une réduction de 40 % est accordée à partir du troisième enfant seulement, applicable à (aux) aîné(s), s'il y a au moins 3 enfants inscrits au Collège relevant de l'autorité parentale de la même personne.

Frais de services complémentaires annuels facultatifs

Cafétéria	Maternelle à la 3 ^e année du primaire	4 ^e année du primaire à la 5 ^e année du secondaire
Repas régulier (Service annuel seulement)	1200 \$	1325 \$
Repas occasionnel	7,50 \$/jour	8 \$/jour

Étude et garde	Présoilaire et primaire	Secondaire
7 h à 8 h	550 \$	550 \$
16 h à 18 h	1600 \$	--
16 h à 17 h	--	625 \$
Occasionnelle	13 \$/heure	13 \$/heure
Retard après 18 h	13 \$/15 minutes	--

Transport scolaire	Aller ET retour	Aller OU retour
Inscription	100 \$	100 \$
Points de rassemblements	2000 \$	1400 \$
Porte à porte	2700 \$	1900 \$
Frais supplémentaires à l'ouest de l'autoroute 30	275 \$	150 \$
Utilisation occasionnelle	--	20 \$

- Ces frais annuels sont sujets à changement sans préavis suite aux décisions que pourrait prendre le gouvernement face au financement des écoles privées.
- Pour plus de détails, veuillez communiquer avec le service du Registrariat au 514 626-7060, poste 216.